

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISTE QUARTIER SAINTE-MARIE



Mémoire présenté à l'Office de consultation
publique de Montréal

Mai 2011

éco
quartier
Sainte-Marie

TABLE DES MATIÈRES

PPU SAINTE-MARIE

| | |
|---|-----------|
| Synthèse des recommandations..... | 3 |
| Présentation de l'éco-quartier Sainte-Marie | 6 |
| Aménager l'espace public pour circuler autrement | 7 |
| Préambule | 7 |
| Un Bixi c'est bien, mais son propre vélo c'est encore mieux! | 8 |
| Développer et promouvoir un réseau vert de déplacements alternatifs..... | 9 |
| Un apaisement de la circulation concerté..... | 10 |
| Aménager l'espace public dans une perspective de développement durable | 11 |
| Préambule | 11 |
| Réaménager la rue Ontario | 12 |
| Lutte aux îlots de chaleur urbain : l'exemple de Rosemont-La Petite Patrie..... | 13 |
| Mettre en valeur et développer un réseau de ruelles vertes | 14 |
| L'approche Quartier vert..... | 15 |
| Des plantations durables | 15 |
| Aménager l'espace public pour créer une vie de quartier dynamique | 16 |
| Préambule | 16 |
| Les ruelles vertes, des lieux d'expositions à ciel ouvert..... | 17 |
| Création de «places de voisins» dans les ruelles vertes..... | 17 |
| Réaménager les places publiques en favorisant la réappropriation citoyenne | 18 |
| Animer la place publique pour un quartier bien vivant | 18 |
| Une rive pour nos riverains | 19 |

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CIRCULER AUTREMENT

L'ÉCO-QUARTIER APPUIE LES MESURES SUIVANTES :

- ✓ Le prolongement de la piste cyclable dans l'axe nord/sud et dans l'axe est/ouest.

L'ÉCO-QUARTIER SUGGÈRE D'INCLURE LES MESURES SUIVANTES :

- ✓ Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos personnels.
- ✓ Augmenter la signalisation et ajouter un système d'éclairage de type «promenade» dans les ruelles vertes pour rendre les déplacements plus sécuritaire.
- ✓ Créer un «sentier vert» pour les déplacements locaux, en reliant les ruelles vertes, les parcs et les stations de métro.

L'ÉCO-QUARTIER APPUIE LES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUIVANTS :

- ✓ Pour l'atténuation et l'apaisement de la circulation, les mémoires de Tandem Ville-Marie et de la Table d'Aménagement du Centre-Sud (TACS).
- ✓ Ouvrir la bande cyclable du pont Jacques-Cartier 12 mois par année tel que demandé par le Collectif Vélo 365.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ÉCO-QUARTIER APPUIE LES MESURES SUIVANTES :

- ✓ La philosophie de Quartier Vert comme principe de base dans le développement du quartier et son positionnement comme partenaire naturel de l'arrondissement Ville-Marie pour faire le pont avec les citoyens

L'ÉCO-QUARTIER SUGGÈRE D'INCLURE LES MESURES SUIVANTES :

- ✓ Intégrer des mesures obligatoires pour la lutte aux îlots de chaleur urbains en prenant exemple sur le nouveau règlement de l'Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie.
- ✓ Considérer le développement d'un réseau de ruelles vertes comme une mesure importante de la lutte aux îlots de chaleur urbains et le mettre en valeur dans les différents outils promotionnels du quartier
- ✓ Intégrer de bonnes pratiques de développement durable dans le réaménagement de la rue Ontario en planifiant une gestion durable des eaux de pluie selon les techniques décrites dans le document du MAMROT «*Gestion durable des eaux de pluie : Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*»
- ✓ Assurer la durabilité des plantations en appliquant les recommandations de la politique de l'arbre de la Ville de Montréal et en installant des mesures de protection des arbres de rue mieux adaptées à leurs conditions de vie.

L'ÉCO-QUARTIER APPUIE LES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUIVANTS :

- ✓ Le mémoire de la Table d'Aménagement du Centre-Sud concernant le réaménagement de la rue Ontario et du pôle Frontenac.
- ✓ Le mémoire de Sentier Urbain pour le réaménagement de la rue Ontario selon les principes du développement durable qui intègre la gestion durable des eaux de pluie et le verdissement de l'artère commerciale.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER UNE VIE DE QUARTIER DYNAMIQUE

L'ÉCO-QUARTIER SUGGÈRE D'INCLURE LES MESURES SUIVANTES :

- ✓ Considérer les ruelles vertes comme des musées à ciel ouvert en y insérant des créations d'artistes locaux.
- ✓ Bloquer l'une des entrées de chaque ruelle verte le permettant afin de réaliser des petites «places des voisins».
- ✓ Consulter systématiquement les résidants riverains des parcs lors de leur réaménagement.
- ✓ Encourager et faciliter les initiatives d'animation de l'espace public.
- ✓ Inclure toutes les dispositions requises pour faciliter le réaménagement de la rue Notre-Dame qui permettra un accès plus sécuritaire au parc Bellerive, une plus grande fenêtre sur le fleuve et un accès direct à l'eau.

L'ÉCO-QUARTIER APPUIE LES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUIVANTS :

- ✓ Le mémoire du Marché Solidaire Frontenac qui demande qu'un espace lui soit réservé à la sorti du métro Frontenac pour installer son marché public à l'image du marché de la station Mont-Royal.

L'ÉCO-QUARTIER SAINTE-MARIE

PRÉSENTATION

Éco-quartier est le programme d'action environnementale de la Ville de Montréal. Créé en 1995, le programme consiste en un soutien financier à des organismes communautaires désirant réaliser à l'échelle des quartiers et des arrondissements des activités de divers ordres : propreté, gestion écologique des matières résiduelles, embellissement et amélioration du patrimoine végétal.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Parmi les objectifs poursuivis par le programme Éco-quartier, mentionnons :

- la promotion de l'éco-civisme dans les habitudes de vie des Montréalais;
- l'incitation à la prise en charge des préoccupations environnementales par les citoyens;
- l'amélioration de la propreté des quartiers montréalais;
- l'embellissement du paysage urbain ;
- l'enrichissement du patrimoine végétal de Montréal;
- l'augmentation de la participation des Montréalais aux programmes verts établis dans les arrondissements, tout particulièrement les programmes de collecte sélective.

Depuis ses débuts, l'éco-quartier Sainte-Marie utilise une approche axée sur la participation citoyenne et développe ses projets en collaboration étroite avec le milieu. Ce type d'approche, lui permet de rester très actif dans la vie de quartier, mais surtout de rester au coeur des préoccupations de la population. Parmi les projets les plus mobilisateurs de l'éco-quartier, citons les ruelles vertes, le réseau de compostage communautaire, les comités d'action citoyenne et le programme d'adoption de carrés d'arbre.

Bien ancré dans l'action locale, l'éco-quartier Sainte-Marie est reconnu dans le quartier pour réaliser chaque année des projets novateurs et centrés sur les besoins de sa population. Il est d'ailleurs un partenaire recherché pour son professionnalisme, son dynamisme et son leadership.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CIRCULER AUTREMENT

PRÉAMBULE

Reconstruire nos milieux urbains dans une perspective de développement durable est l'un des grands enjeux des administrations publiques du 21^{ème} siècle. En effet, que l'on regarde du point de vue de la santé publique, de la sécurité routière, de l'environnement ou de la qualité de vie dans les quartiers résidentiels, toutes les boussoles pointent dans la même direction : l'atténuation et l'apaisement de la circulation routière. Après avoir conçu nos cités pendant des décennies en fonction de l'automobile uniquement, il faut désormais bâtir nos villes autrement, en privilégiant le partage de nos réseaux routiers entre le piéton, le cycliste, le transport collectif et l'automobile, tout en considérant et respectant la vocation principale du quartier avoisinant.

Dans le quartier Sainte-Marie, cet enjeu est particulièrement important du fait qu'un flux de circulation important transite dans le quartier de façon quotidienne pour atteindre le centre-ville de Montréal et le pont Jacques-Cartier. En outre, la proportion de personnes utilisant leur véhicule pour aller travailler est inférieure à la moyenne montréalaise, soit 32% comparativement à 46%. En plus de la pollution sonore et des répercussions sur la qualité de l'air, de nombreuses intersections de la rue Ontario sont considérées parmi les plus dangereuses à Montréal, causant plusieurs morts et blessés chaque année.

En 2009, un forum citoyen organisé par la Table de développement social du Centre-Sud a fait ressortir que la circulation automobile et le camionnage dans le quartier était l'un des principaux irritants ressentis par les résidents de Sainte-Marie. Le chantier 16 du plan de transport intitulé «*Redonner aux résidents des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient*» de la ville de Montréal reconnaît d'ailleurs cette préoccupation.

Voici quelques recommandations de l'éco-quartier Sainte-Marie touchant ce thème.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CIRCULER AUTREMENT UN BIXI C'EST BIEN, MAIS SON PROPRE VÉLO C'EST ENCORE MIEUX!

La Ville de Montréal pose des gestes concrets pour favoriser le transport actif sur l'île, et le projet de vélo libre service BIXI en est un exemple très convaincant. Toutefois, il ne faudrait pas que le développement des stations BIXI se fasse au détriment des cyclistes conventionnels. Or, pendant que les stations BIXI se multiplient dans le quartier (19 stations BIXI en 2011), les espaces de stationnement pour vélo réguliers se font de plus en plus rares, ce qui oblige les cyclistes à se rabattre sur des lieux contre-indiqués pour attacher leur vélo, tel que les arbres de rue. Pour faciliter la pratique du transport actif, la ville devrait prévoir des espaces de stationnement pour vélos personnels à chacune des stations BIXI, mais aussi devant tous les lieux d'achalandage (métro, épicerie, centre communautaire, CPE, etc).

L'éco-quartier Sainte-Marie appuie fermement le prolongement de la piste cyclable dans l'axe nord/sud par Fullum jusqu'à Rachel et dans l'axe est/ouest par Maisonneuve jusqu'au centre-ville. Le quartier est présentement très mal desservi par le réseau cyclable montréalais. En effet, la carte du réseau cyclable met en évidence que celui-ci est très limité dans Sainte-Marie et ce, malgré le fait que le 2/3 de la population utilise les transports actifs et collectifs pour aller travailler. Dans de telles proportions, développer le réseau cyclable dans le quartier devrait être une priorité. De plus, en accord avec le Collectif Vélo 365, l'éco-quartier Sainte-Marie soutient que la bande cyclable située sur le pont Jacques-Cartier devrait être ouverte 12 mois par année.

RÉFÉRENCES:

Carte des réseaux cyclable de Montréal :

http://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/publications/PorteAccesTelechargement?lng=Fr&systemName=41393603&client=Serv_corp

Site web de collectif Vélo 365: <http://www.collectifvelo365.org/qui-nous-sommes.php>

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CIRCULER AUTREMENT DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UN RÉSEAU VERT DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

Un des objectifs principal du PPU est d'améliorer la qualité des milieux de vie. Dans les sections du PPU touchant cet objectif, on fait mention qu'un des moyens pour y parvenir est d'améliorer la qualité de l'habitat et de réaliser des aménagements sur le domaine public pour rendre plus conviviaux les déplacements locaux vers les services de proximité.

Lorsqu'il est question d'aménagements sur le domaine public, on oublie trop souvent d'y inclure une particularité bien montréalaise : les ruelles. Concept importé de la Grande-Bretagne vers la fin du 19^{ième} siècle, les ruelles sont apparues dans le paysage montréalais pour donner un accès aux cours arrières dans un contexte de promiscuité où chaque parcelle d'espace était comptée. Vite adoptées par les familles, les ruelles ont été dans la première moitié du vingtième siècle le lieu de prédilection pour les jeux d'enfants et le bon voisinage entre adultes. Véritable réseau de déplacements parallèles, les ruelles sont surtout utilisées aujourd'hui pour les promenades à pied et à vélo. On estime que Montréal compterait 450 km de ruelles, soit suffisamment pour considérer cet espace lors du réaménagement de l'espace public. Depuis la fin des années 1990, les éco-quartiers de Montréal accompagnent les citoyens dans la réappropriation des ruelles en réalisant des ruelles vertes. Dans Sainte-Marie, l'éco-quartier a réalisé depuis 2008 cinq ruelles vertes et en verdira deux nouvelles en 2011.

Utilisées presque uniquement par les résidants riverains, les ruelles sont très peu utilisées par les véhicules et sont des lieux agréables pour les déplacements locaux. Avec une signalisation adéquate et un système d'éclairage bas de type «promenade», les ruelles seraient davantage sécuritaires en soirée et pourraient devenir officiellement un réseau alternatif à la rue pour les déplacements locaux effectués par les résidants.

Dans ces conditions, l'éco-quartier propose de créer un véritable «sentier vert» dans Sainte-Marie reliant par les ruelles vertes, les parcs et les stations de métro et permettant ainsi de traverser de part et d'autre le quartier dans un environnement frais, vert et convivial.

RÉFÉRENCE:

Centre d'histoire de Montréal : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497,3090450&_dad=portal&_schema=PORTAL

Wikipédia Ruelle: [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ruelle_\(Montr%C3%A9al\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ruelle_(Montr%C3%A9al))

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CIRCULER AUTREMENT UN APAISEMENT DE LA CIRCULATION CONCERTÉ

Selon le Conseil régional de l'environnement de Montréal, l'apaisement de la circulation «...est une façon de réduire les impacts négatifs de l'automobile dans nos quartiers et de redonner la place qui leur revient aux piétons et aux cyclistes, ainsi qu'aux résidents qui souhaitent sécurité et qualité de vie.»

L'apaisement de la circulation est un enjeu prioritaire pour les résidents du quartier Sainte-Marie. Ce thème devrait être traité en profondeur lors d'un éventuel plan de transport de l'Arrondissement de Ville-Marie. En attendant la réalisation de ce plan, l'éco-quartier Sainte-Marie vous propose d'examiner avec soin le mémoire de Tandem Ville-Marie, qui a effectué de nombreuses études sur le sujet, de même que celui de la TACS qui regroupe les priorités des résidents et des organismes locaux, dont l'éco-quartier Sainte-Marie.

RÉFÉRENCE:

Site web du CRE MTL: <http://www.cremtl.qc.ca/index.php?id=648>

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉAMBULE

La Ville de Montréal s'est engagée via son plan de développement durable 2010-2015 (PSDD) à poser des actions concrètes pour assurer l'avenir de la métropole et la qualité du legs aux générations futures. Dans le mot des élus du PSDD, il est mentionné que «*dès 2002, nous avons progressivement fait en sorte que tous nos projets à Montréal soient menés dans le respect des principes du développement durable*». L'une des grandes orientations de ce plan est d'ailleurs d'assurer la qualité de vie des milieux résidentiels par des actions telles qu'aménager des quartiers durables; apaiser la circulation; contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur, etc.

Le PSDD n'est pas le seul plan où la ville de Montréal se fixe des objectifs de développement durable, le plan d'action famille de Montréal 2008-2012 en est un autre exemple. Dans ce plan, des actions centrées sur *ma maison, ma rue, mon quartier, ma ville* s'engagent également dans cette direction. Par exemple l'action 13 «*Une ville verte, clairement orientée vers le développement durable*» ou l'action 4 «*Un îlot de fraîcheur : une rue bordée d'arbres et une ruelle réaménagée et reverdie qui sert d'aire de jeu à mes enfants*», pour ne nommer que ceux là. La section 3.1.3 du PPU portant sur l'adoption des bonnes pratiques de développement durable notamment dans la réalisation des aménagements sur le domaine public, démontre également cette volonté de rebâtir notre quartier en intégrant les principes du développement durable.

Le PPU de Sainte-Marie sera déterminant pour l'avenir du quartier et il se doit d'être à la hauteur des objectifs qui ont été fixés dans les plans montréalais mentionnés ci-dessus. Voici donc quelques suggestions de développement durable à ajouter au PPU de Sainte-Marie.

RÉFÉRENCES:

Plan stratégique de développement durable 2010-2015:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/PLAN_2010_2015.PDF

Plan d'actions famille de Montréal 2008-2012:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/prt_vdm_fr/MEDIA/DOCUMENTS/Plan_action_11juin_final.pdf

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉAMÉNAGER LA RUE ONTARIO DANS UNE APPROCHE GLOBALE

S'il est bien planifié, le réaménagement de la rue Ontario aura des répercussions importantes sur l'avenir du quartier et permettra de faire de cette rue une artère commerciale digne de ce nom. Certaines considérations devront toutefois être prises en compte pour créer l'ambiance nécessaire à un tel changement. Ne possédant pas l'expertise urbanistique requise, l'éco-quartier Sainte-Marie s'est joint à la Table d'Aménagement du Centre-Sud (TACS) pour développer un argumentaire sur le sujet. Veuillez donc considérer le mémoire de la TACS comme étant le reflet de l'opinion de l'éco-quartier Sainte-Marie. Nous appuyons également la proposition de Sentier Urbain pour le réaménagement de la rue Ontario qui intègre la gestion durable des eaux de pluie au verdissement de l'artère.

Nous croyons que la Ville de Montréal devrait intégrer de bonnes pratiques de développement durable dans le réaménagement de la rue Ontario en planifiant une gestion durable des eaux de pluie. Selon la littérature, dans un milieu fortement urbanisé comme Montréal, 55% des eaux de pluie vont ruisseler en surface comparativement à seulement 1% en milieu naturel. Cette eau de pluie va entraîner avec elle des polluants (bactéries, sédiments, huiles, métaux lourds, etc) et rejoindre les conduites d'eau municipales. Une bonne pratique consiste à augmenter la perméabilité du sol en utilisant des matériaux perméables (dalles, pavé perméables, etc) ou en créant des zones de végétation en pleine terre. Pour la municipalité, les avantages d'intégrer ces pratiques sont nombreux. Selon le document «*Gestion durable des eaux de pluie : Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*» réalisé par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT), utiliser les fonctions naturelles pour capter les eaux de pluie permet une diminution des coûts de gestion et de construction des infrastructures ; une augmentation des revenus fonciers ; un accroissement de la qualité du cadre de vie ; une réduction de la consommation d'eau potable ; une gestion des risques d'inondations et de refoulements ; une amélioration de la qualité de l'eau ; une réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain et une contribution à la spécificité des municipalités. Le guide mentionné ci-dessus a été réalisé à l'intention des municipalités et l'éco-quartier propose que le PPU s'en inspire pour intégrer les meilleures pratiques en gestion des eaux de pluie.

RÉFÉRENCE:

Guide du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire:

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR : L'EXEMPLE DE ROSEMONT – LA PETITE PATRIE

Un îlot de chaleur urbain est caractérisé par une élévation de 5 à 10 degrés de la température d'un milieu urbain comparativement au milieu rural environnant. Les îlots de chaleurs ont plusieurs impacts négatifs sur la qualité de l'environnement et sur la santé de la population. Sur l'environnement, en diffusant les polluants atmosphériques et en contribuant à la formation du smog et sur la santé, en accentuant la fréquence, la durée et l'intensité des vagues de chaleur intense. Selon l'arrondissement Rosemont – La Petite Patrie, «*La pollution atmosphérique serait à l'origine de 1 540 décès prématurés par année à Montréal. La recrudescence des problèmes respiratoires aigus, les bronchites et l'affluence aux services des urgences sont aussi liées à l'augmentation des polluants dans l'air.*» Afin de poser des actions concrètes pour diminuer l'ampleur de ce phénomène dans Rosemont - La Petite Patrie, l'Arrondissement a modifié son règlement pour rendre obligatoire certaines mesures dont les suivantes :

- l'utilisation de matériaux éco énergétiques pour la construction ou la rénovation complète de toitures plates (toits blancs, toits verts, toits réfléchissants);
- l'aménagement de 20 % de la superficie d'un terrain accueillant une nouvelle construction avec des plantes, arbres ou arbustes en pleine terre;
- l'aménagement de 15% de la surface de tout nouveau stationnement de 10 places et plus avec des végétaux;
- l'utilisation de matériau inerte avec un indice de réflectance solaire d'au moins 29 pour le recouvrement d'une aire d'entreposage, de chargement ou de stationnement.

Sainte-Marie compte de nombreux îlots de chaleur identifiés sur la carte de l'INSPQ. Nous suggérons donc fortement que l'Arrondissement de Ville-Marie adopte des mesures similaires à celles citées en exemple.

RÉFÉRENCES:

Carte des îlots de chaleur urbains:

http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/inspq_icu/

Site de l'Arrondissement Rosemont – La Petite Patrie:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,82287591&_dad=portal&_schema=PORTAL

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE METTRE EN VALEUR ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE RUELLES VERTES

Incontournables quand il s'agit de lutte aux îlots de chaleur urbains, les ruelles vertes de Montréal sont des trésors bien gardés par les résidants. Mis de l'avant par de nombreux éco-quartiers dont celui de Sainte-Marie, un projet de ruelle verte consiste à retirer des sections d'asphalte et de béton en bordure ou au centre de la ruelle, pour les remplacer par des arbres, des arbustes, des couvre sols et des vignes. Sauf exception, les ruelles vertes ne sont pas fermées à la circulation routière. Bien que contribuant à l'amélioration de l'aspect esthétique d'une ruelle, les ruelles vertes ne servent pas à des fins ornementales, mais plutôt à apporter un peu de fraîcheur dans ces lieux particulièrement arides de nos quartiers. En plus de cet avantage, les ruelles vertes contribuent à réduire la quantité d'eau de ruissellement et à créer un milieu propice à la création de liens de voisinage. Il est important de préciser que les ruelles vertes sont des projets citoyens et que les résidants participent à chacune des étapes de réalisation.

À l'automne 2011, le réseau de ruelles vertes de Sainte-Marie comptera 11 ruelles vertes dont 7 réalisées par l'éco-quartier Sainte-Marie. De plus, la demande citoyenne pour ce type de projet est élevée puisque 7 autres ruelles vertes sont en attente de financement pour leur réalisation.

L'éco-quartier propose de considérer les ruelles montréalaises comme étant de potentiels corridors verts et de poser des gestes concrets pour mettre en valeur le réseau existant de ruelles vertes dans les différents outils promotionnels du quartier. Il serait également souhaitable d'intégrer le développement d'un réseau de ruelles vertes dans les actions prioritaires pour améliorer la qualité des milieux de vie.

RÉFÉRENCE

Site de l'éco-quartier Sainte-Marie

http://www.eco-quartiersm.ca/ruelle_verte_intro.html

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE L'APPROCHE «QUARTIER VERT»

On appelle quartier vert l'aménagement d'un quartier qui vise le verdissement et la mise en place de mesures d'atténuation et d'apaisement de la circulation en impliquant activement les citoyens dans la démarche.

L'approche de type «Quartier vert» peut vraiment métamorphoser de façon efficace et durable Sainte-Marie. L'éco-quartier Sainte-Marie appuie cette philosophie de développement et se positionne comme partenaire naturel de l'Arrondissement Ville-Marie pour faire le pont avec les citoyens.

DES PLANTATIONS DURABLES ...

Le verdissement est un objectif clairement établi par le PPU, toutefois dans l'optique d'assurer la durabilité des plantations, il est essentiel de prévoir dès maintenant certaines mesures préventives. Tout d'abord, des fosses d'arbre suffisamment volumineuses, de 5m³ et plus, tel que suggéré par la Politique de l'arbre de la ville de Montréal. Il faut également installer des mesures de protection adaptées aux conditions de vie difficiles des arbres de rue afin de réduire le nombre d'arbres qui meurent suite aux blessures infligées par les activités de déneigement, la machinerie, les divers travaux de construction, les bicyclettes, etc. L'éco-quartier suggère d'utiliser les mesures de protection décrites au lien ci-dessous. Nous recommandons aussi que la Politique de l'arbre de la ville de Montréal soit appliquée plus rigoureusement et que les responsables de blessures aux arbres soit obligés de verser la compensation prévue à cet effet dans la dite Politique.

RÉFÉRENCES :

Politique de l'arbre de la ville de Montréal:

<http://www.arevq.ca/dnn/LinkClick.aspx?fileticket=sN9QG02BPDC%3D&tabid=103&mid=516>

Modèles de bacs de plantation et de mesures de protection:

<http://www.streetlife.nl/files//brochures/Collection-B Produits pour arbres2010-2011 fr.pdf>

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER UNE VIE DE QUARTIER DYNAMIQUE

PRÉAMBULE

Un des aspects important pour l'attractivité d'un quartier est le dynamisme de celui-ci. Il est primordial d'intégrer dès maintenant certaines mesures qui feront en sorte que Sainte-Marie deviendra une destination résidentielle de choix.

L'une des façons d'y parvenir est de favoriser le développement du sentiment d'appartenance du résidant envers son quartier. Pour ce faire, l'implication citoyenne est la clé du succès. Effectivement, un résidant qui se sent interpellé par un projet se déroulant dans l'espace public et qui investit plusieurs heures pour sa concrétisation développe un lien spécial envers le quartier. Sa connaissance du quartier s'améliore, son regard sur son environnement change et son sentiment de «subir» le quartier s'atténue. En devenant acteur plutôt que spectateur, il est en mesure d'apprécier les subtilités et les nuances du quartier. De plus, en s'impliquant activement, il contribue à façonner à son image le visage du quartier, l'attachant davantage à son milieu.

Une autre mesure à préconiser est tout simplement l'occupation de l'espace public. Pour créer une vie de quartier dynamique et sécuritaire, il faut encourager les résidants à sortir de leur domicile et à habiter l'espace public. Que ce soit la fréquentation des parcs, l'entretien des terrains et ruelles, la promenade sur la rue Ontario ou encore la fréquentation d'un marché public ou d'une terrasse, tous les moyens sont bons. Il faut encourager ces habitudes et créer de nouvelles occasions de faire occuper l'espace public par la population.

Un programme d'adoption de carrés d'arbres, des comités d'actions citoyennes pour la revitalisation des parcs, un réseau de compostage communautaire dans les parcs, des activités de nettoyage, des ruelles vertes sont quelques exemples de projets que l'éco-quartier Sainte-Marie a développé pour contribuer à l'appropriation citoyenne, à l'occupation de l'espace public et à l'«empowerment» de la population.

Voici certaines mesures proposées par l'éco-quartier visant la dynamisation de l'espace public.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER UNE VIE DE QUARTIER DYNAMIQUE

LES RUELLES VERTES, DES LIEUX D'EXPOSITIONS À CIEL OUVERT

Le PPU met de l'avant la vocation culturelle unique de Sainte-Marie et propose de l'utiliser comme image de marque pour le quartier. L'une des actions du point 3.3 traitant du développement d'une économie diversifiée est de «favoriser l'insertion d'art public sur le territoire du quartier Sainte-Marie, notamment dans les aménagements sur le domaine public».

L'éco-quartier, reconnaissant déjà cette couleur particulière de Sainte-Marie, intègre régulièrement dans ses projets des œuvres d'art créées par des artistes locaux. L'éco-quartier propose que les ruelles vertes du quartier soient considérées comme des musées à ciel ouvert et que des œuvres d'art de créateurs locaux soient systématiquement insérées dans chacune des ruelles vertes, combinant ainsi l'aspect vert du quartier avec sa vocation culturelle.

Le «Sentier Vert» mentionné plus tôt dans ce document pourrait devenir une excellente vitrine pour les artistes et un centre d'attractivité important pour les résidents et pour les touristes.

CRÉATION DE «PLACES DE VOISINS» DANS LES RUELLES VERTES

L'éco-quartier propose également de créer de nombreuses petites «places de voisins» dans les ruelles vertes, venant ainsi agrandir le réseau de parcs et de places publiques du quartier. Il a déjà été mentionné que sauf exception, les ruelles vertes n'étaient pas fermées à la circulation. Toutefois, le schéma classique d'une ruelle forme un «i» majuscule et inclut quatre entrées, il est donc possible de fermer l'une de ces entrées sans pour autant bloquer l'accès de la ruelle aux véhicules automobiles. Dans cet ordre d'idées, nous proposons que dans les ruelles le permettant, l'une des entrées soit condamnée et qu'elle soit convertie, selon la volonté des résidents, en petites places de voisins. À titre d'exemple, ces places pourraient devenir un lieu de détente, un terrain de pétanque ou encore un petit jardin communautaire ou collectif. Ces places des voisins ajouteraient de la valeur aux îlots résidentiels concernés, tout en répondant à l'objectif d'occupation et de réappropriation de l'espace public.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER UNE VIE DE QUARTIER DYNAMIQUE

RÉAMÉNAGER LES PARCS ET LES PLACES PUBLIQUES EN FAVORISANT LA RÉAPPROPRIATION CITOYENNE

Depuis 2008, l'éco-quartier Sainte-Marie a mis sur pied des comités d'actions citoyennes pour la revitalisation des parcs de Sainte-Marie. L'exercice nous a appris que les résidants riverains d'un parc se sentent très concernés par le réaménagement de celui-ci et souhaitent être impliqués dans la démarche. Les parcs desservent tout un quartier et à ce titre ils doivent répondre aux besoins identifiés par un quartier. Ceci étant dit, les riverains d'un parc, qui ont souvent choisis leur domicile en fonction de ce parc, seront les plus touchés par les réaménagements. Il est donc impératif que les comités de citoyens soient rencontrés par l'Arrondissement et qu'un compromis acceptable pour tous soit recherché.

Dans le cas où aucun comité de résidants n'existe, il est essentiel que l'Arrondissement prenne le temps de mandater un organisme du milieu (éco-quartier ou autre) pour mettre en place un comité ad hoc. Le premier pas pour renforcer le dynamisme d'un quartier est d'être à l'écoute des besoins et préoccupations de sa population.

RÉFÉRENCE :

Site de l'éco-quartier Sainte-Marie : http://www.eco-quartiersm.ca/parc_veteran_intro.html

ANIMER LA PLACE PUBLIQUE POUR UN QUARTIER BIEN VIVANT

Les organismes locaux ont fait preuve de beaucoup d'effort et d'originalité pour animer l'espace public. Que l'on pense aux fêtes de Tandem Ville-Marie, aux fêtes et activités de l'éco-quartier, à l'Écho d'un fleuve du Péristyle Nomade, au circuit jardin de Sentier Urbain, au marché public du Marché Solidaire Frontenac ou à tous les autres, les initiatives d'animation ne manquent pas. L'éco-quartier tient à mentionner l'importance de ces activités pour le maintien d'une vie de quartier dynamique. Le PPU, devraient encourager et faciliter ces initiatives.

En plus d'animer l'espace public, la plupart de ces initiatives remplissent une mission de base plus fondamentale, comme la sécurité urbaine, l'amélioration de la qualité de l'environnement ou la sécurité alimentaire. C'est le cas du Marché Solidaire Frontenac qui apporte une solution tangible au problème criant d'accessibilité aux fruits et légumes frais dans le quartier Sainte-Marie. L'éco-quartier appuie fermement les propositions du Marché Solidaire Frontenac pour qu'un espace à la sortie du métro Frontenac lui soit réservé en s'inspirant de l'espace réservé au marché public à la station de métro Mont-Royal.

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER UNE VIE DE QUARTIER DYNAMIQUE UNE RIVE POUR NOS RIVERAINS

Bien que dépassant le cadre de ce PPU, les observations suivantes ont été jugées suffisamment importantes pour les insérer dans ce mémoire.

Sainte-Marie a été baptisé ainsi en référence au courant Sainte-Marie qui caractérise le Fleuve St-Laurent à cette hauteur. Ironiquement, le quartier n'a plus aucun accès direct à l'eau et la fenêtre offerte sur le fleuve par le parc Bellerive est difficilement accessible. L'accès au fleuve est une priorité pour tous les résidants de Sainte-Marie et les autorités compétentes doivent poursuivre avec acharnement leurs efforts pour redonner la rive aux riverains. Les groupes communautaires et les groupes citoyens revendiquent un accès plus sécuritaire au parc, une fenêtre plus grande sur le fleuve et un accès direct au fleuve. Nous souhaitons que toutes les prédispositions soient prises dans le cadre de ce PPU pour faciliter la concrétisation de ces revendications lors du réaménagement de la rue Notre-Dame.